



# RAPPORT ANNUEL 2013-2014



# SOMMAIRE



Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingt-quatrième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2014, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

## **Rapport du Conseil d'Administration** **5**

- Présentation du groupe 5
- Principaux événements dans le groupe en 2013/2014 6
- Chiffres-clés de l'exercice 7
- Périmètre de consolidation 8

## **Rapport sur nos activités** **11**

### **I. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2013/2014 et perspectives pour 2014/2015)** **11**

### **II. Activités industrielles du groupe** **12**

- Bundaberg Sugar (Australie) 12
- Iscal Sugar (Belgique) 17
- Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo) 18
- Galactic (Belgique) 19

### **III. Participations dans le secteur des ingrédients naturels** **19**

- S.G.D. (France) 19
- Naturex (France) 20

### **IV. Participations dans le secteur immobilier** **21**

- Devolder (Belgique) 21
- JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo) 21
- SC et SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique) 21
- Aedifica (Sicafi) (Belgique) 22
- Compagnie Het Zoute (Belgique) 22

### **V. Autres participations** **23**

## **Situation financière** **24**

- Commentaires sur les comptes consolidés 24
- Commentaires sur les comptes annuels 29

## **Affectations et prélèvements, élections statutaires** **31**

- Affectations et prélèvements 31
- Elections statutaires 31
- Suppression des actions dématérialisées 32

## **Informations complémentaires** **32**

- Risques et incertitudes 32
- Environnement, personnel, clients 33
- Autres informations 33

## **ANNEXES** **35-72**

### **A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2014** **36**

- Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes 36
- Méthodes de consolidation et règles d'évaluation 45
- Rapport du Commissaire 54

### **B. Comptes annuels de Finasucre SA au 31 mars 2014** **56**

- Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation 56
- Rapport du Commissaire 72



Echinacée

# CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMISSAIRE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Comte Paul Lippens</b>	<b>Président</b>
<b>Monsieur Olivier Lippens</b>	<b>Administrateur-délégué</b>
<b>Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven (1)</b>	<b>Administrateur</b>
<b>Baron De Keuleneer (1)</b>	<b>Administrateur</b>
<b>Madame Claude Lippens</b>	<b>Administrateur</b>
<b>Madame Florence Lippens (1)</b>	<b>Administrateur</b>

(1) membres du comité d'audit

## COMMISSAIRE

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof



Iscal Sugar

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PRÉSENTATION DU GROUPE FINASUCRE

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités.

Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Finasucre, par le biais de sa filiale Galactic, est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. Elle entreprend également des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre. Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux Etats-Unis.

Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2014, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 438 millions et a un actif net de € 468 millions. Le groupe emploie 3.018 personnes dans le monde de manière permanente et environ 1.700 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 638.000 tonnes de sucre.

Persuadé de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre poursuit le développement de cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

Par des prises de participations directes ou indirectes dans des entreprises présentant un potentiel important de croissance, le groupe se diversifie également dans différents secteurs : celui des ingrédients naturels (en étant le premier actionnaire de Naturex France), et celui de l'immobilier.



## PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DANS LE GROUPE EN 2013/2014

Poursuite des prix déprimés sur le marché mondial et forte chute des prix européens au **1<sup>er</sup> trimestre de 2014**

Importante **dépréciation du dollar australien** au cours des 12 derniers mois

Fixation au 30 septembre 2017 de la **date d'expiration du régime sucrier européen actuel**

**Vente de nos actions Sugar Terminal Limited (STL)** en Australie

**Augmentation du capital de Futerro** (à 50/50 avec le groupe Total), notre filiale de R&D dans les plastiques biodégradables

Variation du périmètre de consolidation avec l'**intégration globale de S.G.D.** et la **mise en équivalence de Naturex**

Participation à l'**augmentation de capital des Galeries Royales Saint-Hubert**

Prise de participation dans la **Compagnie Het Zoute**

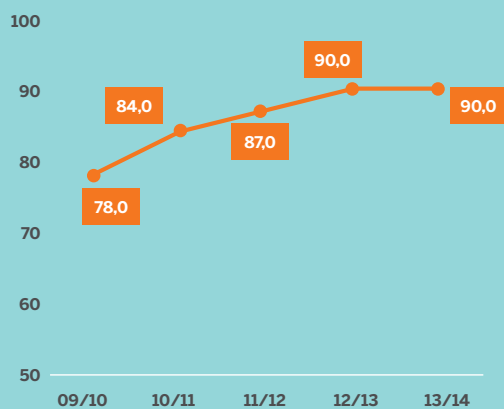
BeCapital : annonce de la **liquidation du fonds**



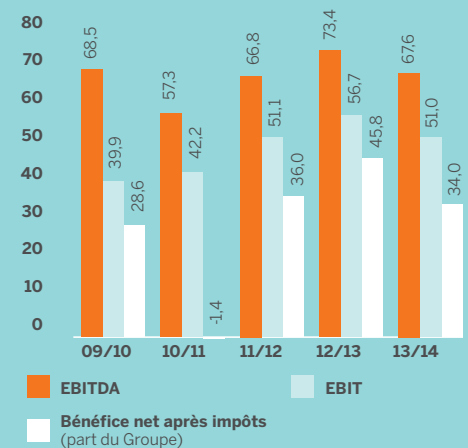
## CHIFFRES-CLÉS DE L'EXERCICE

En '000 €	Groupe consolidé		Finasucre SA	
	2013/2014	2012/2013	2013/2014	2012/2013
Chiffre d'affaires	437.915	488.417	-	-
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	67.569	73.358	-	-
Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	51.023	56.734	-	-
Bénéfice courant avant impôts	45.964	62.607	13.591	21.815
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	34.006	45.810	-	-
Capitaux propres	468.298	500.949	289.095	283.323
Total de l'actif	664.615	751.002	301.932	295.988
Dividende net par action (en €)	-	-	90,00	90,00

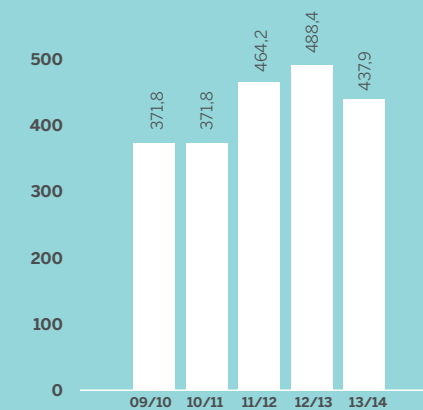
### Dividende net par action (€)



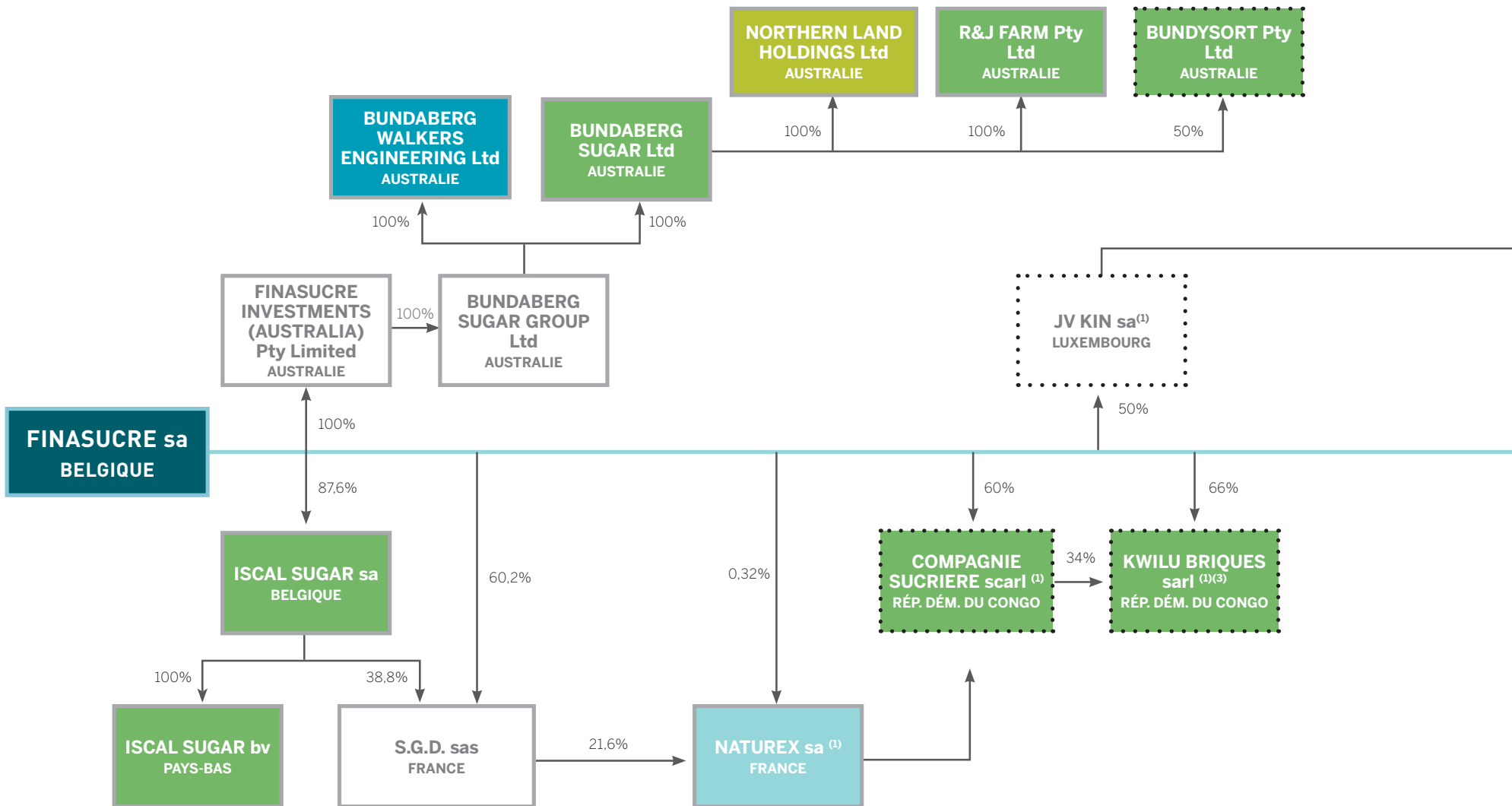
### EBITDA, EBIT et résultats consolidés (millions €)



### Chiffre d'affaires consolidé (millions €)



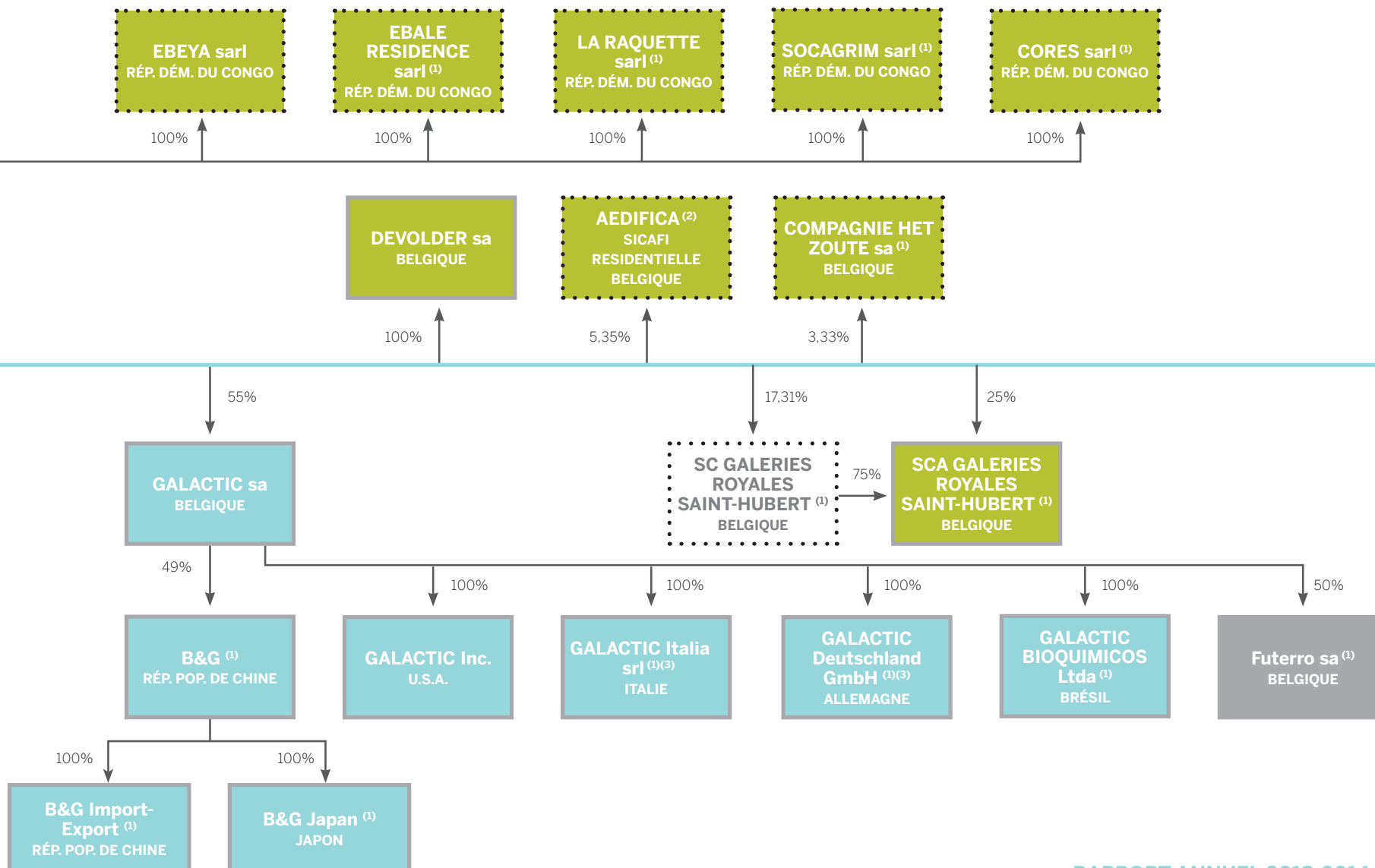
# PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 2014



- 1) Exercice social clôturé au 31 décembre
- 2) Exercice social clôturé au 30 juin
- 3) 1<sup>er</sup> exercice social en cours

□ Sociétés consolidées  
 □ Sociétés non consolidées

■ Agro-industries  
 ■ Ingrédients  
 ■ Constructions mécaniques  
 ■ R&D  
 ■ Immobilier





Compagnie Het Zoute

# RAPPORT SUR NOS ACTIVITES

L'année  
2013/2014 aura  
été la quatrième  
année consécutive  
de surplus de  
production  
de sucre par  
rapport à la  
consommation, ce  
qui a pesé sur les  
cours

## **I. MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE (REVUE DE L'EXERCICE 2013/2014 ET PRÉVISIONS POUR 2014/2015)**

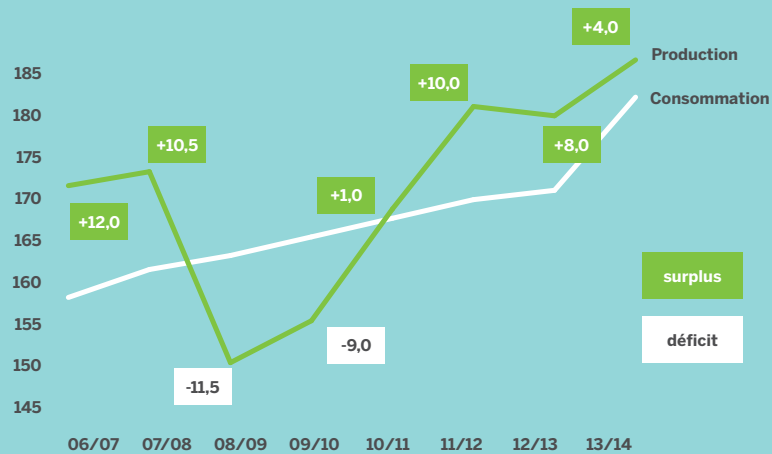
Le prix du sucre roux sur le marché mondial se situait aux alentours des 18 cents/livre au début de l'exercice sous revue, et nous n'étions pas très optimistes quant à un raffermissement de celui-ci. Mise à part une période de légère spéculation après l'été et un plafond en octobre suite à un incendie dans un entrepôt brésilien, période pendant laquelle les cours ont presque atteint les 20 cents/livre, les prix sont restés orientés à la baisse pour remonter légèrement à la fin de l'exercice, le prix du sucre revenant à son niveau de début d'exercice au moment de la clôture des comptes.

En dépit des prix bas, qui ne favorisent pas les investissements, mais grâce à de bonnes conditions climatiques, on s'attend à une production mondiale 2014/2015 supérieure à celle de l'année écoulée. Ces prix bas stimulent la consommation. Ces éléments devraient se traduire par une année proche de l'équilibre.

Pour 2014/2015, nous pensons que les prix devraient se maintenir en 2014 pour remonter quelque peu en 2015.

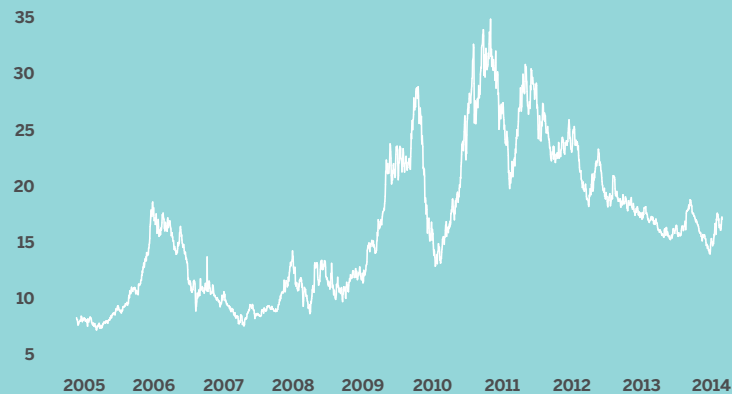
## Production et consommation mondiales

(en millions de tonnes de sucre roux) source : Sucden



## Evolution des cours mondiaux du sucre roux

(en USD cents /livre) source : QSL



L'organisation mondiale de la santé a émis une recommandation visant à réduire à 5% (au lieu de 10%) l'apport journalier calorique du sucre. Cela devrait avoir un effet sur la consommation dans les pays développés où, en effet, de nombreux clients reformulent leurs produits.

## II. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DU GROUPE

### Bundaberg Sugar Group (Australie) - filiale consolidée

Depuis la crise économique et financière amorcée en 2008, l'Australie a toujours fait partie des exceptions et elle n'a été que très peu affectée, principalement grâce à son industrie résolument tournée vers les commodités minérales. Depuis peu, et le ralentissement de la croissance de la Chine y est pour beaucoup, le super cycle des commodités, dont l'Australie a bénéficié à plein, semble connaître un sérieux coup de frein. Ce ralentissement d'une partie de l'économie nationale ne signifie pas un ralentissement général et permet au contraire à certains secteurs, jusque-là sous pression, de reprendre de la vigueur.

Suite à un nouveau dérapage budgétaire, l'Australie devrait solder son sixième exercice budgétaire en déficit, mais celui-ci est en baisse par rapport à l'an dernier et ne devrait pas dépasser les 2% du PIB. Les prévisions pour un retour à l'équilibre sont moins

optimistes et le gouvernement ne pense pas pouvoir atteindre cet objectif avant l'exercice 2017/2018. La dette du pays s'élève désormais à 14% du PIB (contre 12% l'année dernière), mais la croissance nette devrait être largement positive, avec 2,5%.

Le taux de chômage se situe aux alentours de 6% et devrait rester stable sur le prochain exercice. Quant à l'inflation, elle s'élève à 2,5% ; elle a permis à la banque centrale de baisser son taux directeur (3,00% au 31 mars 2013 à 2,50% au 31 mars 2014) afin d'augmenter la compétitivité de son secteur industriel en influençant à la baisse la valeur du dollar australien.

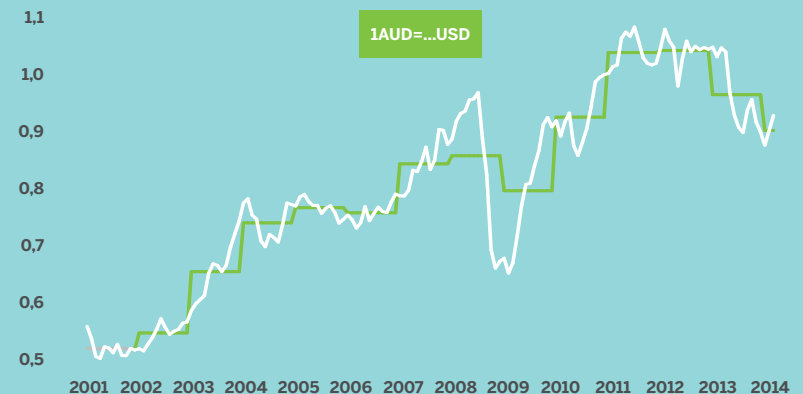
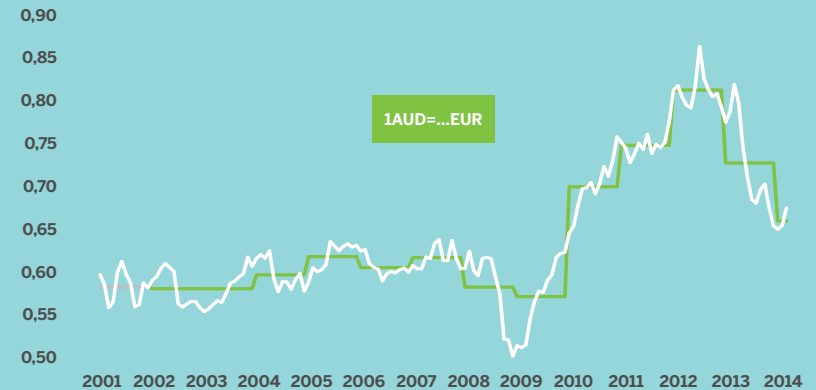
Le dollar australien (AUD) s'est maintenu en-dessous de la parité avec le dollar américain (USD) pendant toute la durée de l'exercice sous revue. Il est résolument orienté à la baisse depuis la décision de la banque centrale australienne de baisser son taux directeur à 2,5% lors de sa réunion du mois d'août 2013. Les anticipations de baisse du taux ont contribué à faire baisser la monnaie australienne, et rien ne laisse présager que cela puisse changer dans un avenir proche.

### Campagne 2013

Alors que la campagne 2012 s'était bien déroulée, la campagne 2013 n'a malheureusement pas connu les mêmes conditions et a été fortement perturbée par l'inondation localisée sur la région

## Evolution du Dollar australien

versus USD et versus EUR - taux moyens mensuels et annuels



de Bundaberg, qui s'est produite à la fin du mois de janvier 2013, avec le passage dans la région de l'ouragan Oswald. Le broyage total est juste supérieur à 1,5 million de tonnes contre un peu plus de 1,8 million l'année précédente (17% de diminution).

L'usine de Millaquin a terminé le 24 octobre 2013, après avoir broyé près de 850.000 tonnes de canne en 122 jours. La campagne, compte tenu du nombre limité de cannes à broyer, a été plus courte de 36 jours par rapport à la campagne 2012. Le broyage moyen s'améliore par rapport à la campagne précédente et nous commençons à atteindre, sur base hebdomadaire, les objectifs fixés suite à l'investissement consenti à l'usine. En revanche, le

taux d'extraction reste assez décevant et des mesures ont été prises pour y remédier lors de la campagne 2014.

L'usine de Bingera a terminé la campagne le 2 novembre après avoir broyé plus de 650.000 tonnes de canne. Alors que l'usine avait travaillé, lors de la campagne précédente, sept jours par semaine, nous avons pu revenir à son mode opératoire plus classique de cinq jours par semaine, vu le nombre restreint de cannes à broyer. Le broyage moyen a été assez satisfaisant, mais en revanche, l'extraction a été très décevante par manque d'efficacité des moulins, qui feront l'objet d'un entretien spécifique afin d'adresser ce problème pour la campagne 2014.

## Les résultats de la campagne 2013 de Bundaberg Sugar sont les suivants :

(en '000 de tonnes)	2013	2012
<b>Cannes traitées</b>	<b>1.503</b>	<b>1.817</b>
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar	435	682
<b>Production sucre roux</b>	<b>214</b>	<b>256</b>
<b>Production sucre raffiné</b>	<b>133</b>	<b>143</b>



Au niveau de l'industrie sucrière australienne, le seul évènement significatif à signaler consiste en la possibilité offerte aux usiniers de pouvoir vendre directement à l'export leur quote-part de leur propre production de sucre roux à partir de la campagne 2014. Cette nouvelle est d'avantage importante pour l'organisme historique responsable de la commercialisation du sucre roux (QSL), que pour la société. En effet, nous ne vendons que très peu de tonnes de sucre roux à l'export et celles-ci proviennent entièrement de la quote-part des fermiers. La possibilité qui est désormais offerte aux usiniers est essentiellement la résultante d'un lobbying farouche de certains de nos collègues de pouvoir obtenir ce droit. Le principal producteur du pays, la société Wilmar, a, quant à lui, opté de sortir purement et simplement du groupement industriel, poussant évidemment QSL à repenser son avenir différemment. Il est désormais acquis que l'industrie australienne, tout comme l'industrie européenne, va connaître une transformation importante à l'aube de la campagne 2017.

Les aléas climatiques continuent de nous jouer de mauvais tours, puisque nous avons connu lors de l'exercice sous revue une période de sécheresse très importante dans la région de Bundaberg, qui n'avait plus connu cela depuis plus de 20 ans. La résultante de cette sécheresse est que nous n'anticipons pas une très bonne récolte pour la campagne 2014, qui devrait être en ligne avec celle de 2013, laquelle avait été impactée par les pires

inondations jamais connues dans la région. Enfin, les prévisions météorologiques pour la campagne 2014 semblent indiquer un retour à un phénomène d'El Nino, généralement synonyme de sécheresse sur la côte est de l'Australie. Ceci n'augure rien d'exceptionnel pour la campagne 2015.

L'évènement majeur de l'exercice sous revue est, outre les aléas climatiques évoqués ci-dessus, le désengagement de la société de sa participation dans les terminaux sucriers du pays, STL. En effet, la société étant essentiellement tournée vers la vente locale, la participation dans STL est apparue comme non essentielle et le désengagement a permis de réaliser une plus-value importante et de générer des ressources financières pour le financement d'investissements dans le métier de base de la société.

Les investissements sont désormais essentiellement tournés vers les fermes, et plus généralement l'amélioration de la rentabilité de celles-ci, ainsi que dans la sécurisation de l'approvisionnement des usines en canne.

La raffinerie a connu une année plus délicate compte tenu d'un raffermissement de la compétition sur son marché local. Néanmoins, l'activité de vente de mélasse a connu, quant à elle, une très grosse progression de son résultat profitant à plein des conditions de sécheresse observées dans le pays.

L'activité de Bundaberg Walkers n'est pas encore complètement de retour à ce qu'elle était avant les inondations dévastatrices de janvier 2013, mais le carnet de commande commence à se remplir.

Sur le plan de l'immobilier, la société continue de jouir d'un plein rendement de ses immeubles idéalement situés dans le cœur de Brisbane, et l'activité de sable dans la région de Bundaberg ne commencera à générer des revenus qu'en 2014/2015; des formalités administratives nous ont retardés dans la commercialisation prévue au cours de l'année écoulée. Enfin,

nous constatons une volonté de la part du nouveau gouvernement du Queensland d'essayer de promouvoir le développement de grands projets immobiliers; ceux de la société pourraient en bénéficier, alors qu'ils n'ont pas connu d'évolution importante depuis des années.

Les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2014 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière. Le chiffre d'affaires est en nette baisse; cela illustre principalement

En '000 AUD	2013/2014	2012/2013
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>248.823</b>	<b>255.959</b>
<b>Cash flow d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>26.373</b>	19.268
Amortissements	(8.042)	(7.240)
<b>Résultat avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)</b>	<b>18.331</b>	<b>12.028</b>
Résultats financiers courants	(902)	(1.465)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(6.650)	15.938
<b>Résultats avant éléments exceptionnels</b>	<b>10.780</b>	<b>26.501</b>
Résultats exceptionnels	4.839	9.831
Impôts	(5.423)	(11.300)
<b>Résultat net</b>	<b>10.197</b>	<b>25.032</b>

les conditions de marché difficiles auxquelles notre filiale a du faire face et l'impact des prix du sucre au niveau mondial. Notons néanmoins le bon résultat de la filière mélasse qui vient compenser cette diminution.

L'EBITDA s'élève à AUD 26,4 millions, en augmentation par rapport à l'année dernière. Notons que l'EBITDA l'année dernière comprenait une provision d'AUD 4,1 millions, en relation avec les inondations qui ont affecté notre filiale.

L'EBITDA récurrent, c'est-à-dire hors impact des inondations, s'élève à AUD 26,4 millions contre AUD 23,4 millions lors de l'exercice précédent. Ceci démontre la robustesse du business model de notre filiale, qui a pu compenser sa baisse de chiffre d'affaires par une marge opérationnelle légèrement plus importante.

Bundaberg emploie 405 personnes et 65 travailleurs saisonniers pour la campagne. La réduction des charges salariales provient essentiellement de la vente en 2013 des fermes dans le Nord Queensland à MSF.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 0,9 million mais en amélioration par rapport à l'exercice précédent, grâce principalement à la baisse des taux d'emprunts et au remboursement de la dette vis-à-vis de la maison mère au cours de l'exercice. Le résultat financier lié aux instruments financiers est

quant à lui en forte baisse par rapport à l'année dernière et s'élève à - AUD 6,6 millions.

Le résultat exceptionnel de l'exercice (AUD 4,8 millions) provient de la vente des actions STL à Mackay Sugar et Maryborough Sugar.

### **Iscal Sugar SA (Belgique) - filiale consolidée**

Iscal Sugar est le second producteur de sucre en Belgique.

#### **La campagne sucrière 2013**

En 2013, nous avons débuté les réceptions de betteraves le 18 septembre, pour les clôturer le 5 janvier 2014. Les conditions climatiques furent idéales et la campagne s'est déroulée sans problèmes techniques majeurs.

Voici les chiffres-clés des deux dernières campagnes :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Nombre de planteurs	2.867	2.918
Superficie (Ha)	17.041	16.775
Rendement (T/Ha)	75,9	71,3
Production de sucre (T en blanc)	210.319	199.744
Nombre de jours de campagne	108	101

L'usine de Fontenoy est capable de travailler environ 12.000 tonnes de betteraves par jour, ce qui l'inscrit dans une moyenne

européenne très honorable, et nous permet de produire le quota en environ 100 jours.

Dans l'usine de Fontenoy, près de 15% de l'énergie est d'origine verte, alors que la moyenne européenne est de l'ordre de 5%.

Sur le plan commercial, le prix moyen européen a fortement baissé (surtout à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2014), suivant ainsi l'évolution des prix mondiaux. En réponse à la pénurie des années 2010 et 2011, la Commission européenne a réagi avec force en inondant le marché de sucres importés à droits réduits et de sucres hors quota reclassés en sucre quota.

Iscal réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 193 millions, en diminution de € 10 millions par rapport à l'exercice précédent. Le cash flow d'exploitation est de € 41 millions (- € 7 millions par rapport à 2012/2013).

Le bénéfice net consolidé d'Iscal est de € 27 millions (comparé à € 32 millions l'an passé). Un dividende brut de € 13 millions sera distribué pour l'exercice 2013/2014.

### **Compagnie Sucrière SCARL (République Démocratique du Congo) - filiale non consolidée**

D'après les estimations de la Banque Centrale du Congo, le PNB aurait crû de 8,5% en 2013 grâce à l'amélioration de la production

de cuivre. La situation monétaire est restée stable, avec un taux d'inflation de 1,1% à Kinshasa et un taux de change inchangé contre le dollar US à 925 CDF.

Tous ces développements positifs ne doivent pas occulter le fait que notre filiale évolue dans un climat d'affaires pénible et continue de souffrir d'une « insécurité juridique, administrative, fiscale et parafiscale » (par exemple, la loi agricole du 24 décembre 2011, dont les dispositions spoliatrices pour les étrangers n'ont toujours pas été amendées).

La campagne 2013 a été nettement meilleure, avec une production nette de 80.457 tonnes de sucre (63.407 tonnes en 2012 et 73.578 tonnes en 2011). Notons que la faible campagne de 2012 était la conséquence directe d'une grave sécheresse. L'usine a bien fonctionné, avec un niveau de perte normal.

Le manque d'argent dans le marché à partir de novembre a contraint notre filiale à commercialiser le sucre à des prix réduits par paliers. La production de 7 millions de litres d'alcool éthylique a été vendue sur le marché local, mais la concurrence d'alcools importés commence à se profiler. Le développement des ventes de Kwilu Rhum continue positivement, grâce notamment au débit de boissons Kwilu-Rhum de la Compagnie Sucrière dans un quartier bien situé à Kinshasa-Gombe.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie employait 2.020 personnes permanentes (en réduction de 1,9% par rapport à 2012), auxquelles se sont joints 1.558 travailleurs saisonniers (en augmentation de 5,7%) pour réaliser la campagne.

Notre filiale a clôturé l'exercice 2013 en perte de 9,5 milliards CDF (comparé à un profit de 8,7 milliards en 2012). Cette perte résulte essentiellement de la constitution au cours de l'exercice de provisions importantes pour pensions et d'une marge commerciale très réduite sur le sucre issu de la faible campagne 2012, dont le prix de revient unitaire était dès lors anormalement élevé.

### **Galactic SA (Belgique) et ses filiales consolidées - filiale consolidée**

Notre filiale Galactic SA est consolidée dans le groupe ainsi que ses filiales en Chine, au Japon, aux Etats-Unis et en Belgique.

La pression sur les prix provoquée par un marché qui reste très concurrentiel est toujours d'actualité et s'est même intensifiée au cours du second semestre de l'année.

En dépit d'une augmentation des coûts, l'usine chinoise clôturé l'exercice avec un résultat net de 5 millions de CNY, stable par rapport à l'année passée.

La filiale américaine connaît un recul de ses activités commerciales et industrielles de production d'acide lactique et produits dérivés par rapport à l'an dernier, qui avait été en forte croissance.

Des bureaux commerciaux ont été ouverts en Italie et en Allemagne afin de mieux servir nos clients.

Futero, filiale commune avec Total Petrochemicals, continue le développement et l'amélioration des technologies relatives au lactide et PLA, avec le support continu de ses actionnaires.

Galactic SA clôturé l'exercice avec une perte nette de € 1,6 million (comparé à un bénéfice de € 0,6 million l'année dernière) et ne distribuera pas de dividende cette année.

## **III. PARTICIPATIONS DANS LE SECTEUR DES INGRÉDIENTS NATURELS**

### **S.G.D. sas (France) - participation consolidée**

Finasucre et Iscal Sugar ont une participation directe de 99% dans la société française S.G.D., avec pour partenaires minoritaires des personnes membres de l'exécutif de Naturex. Le seul actif de S.G.D. est une participation de 21,09% dans la société française Naturex SA, cotée à la bourse de Paris. S.G.D. en est l'actionnaire de référence.

La participation du groupe dans S.G.D. est consolidée pour la première fois cette année, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2013, correspondant à sa transformation de société en commandite par actions en société anonyme simplifiée donnant au groupe le contrôle de cette participation.

La participation dans Naturex n'est pas consolidée dans les comptes de S.G.D., mais elle mise en équivalence directement chez Finasucre.

S.G.D. clôture l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 mars 2014 (exceptionnellement de 21 mois), avec un bénéfice de € 169.932.

### **Naturex SA (France) - participation mise en équivalence**

Créée en 1992, Naturex est aujourd'hui le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Le Groupe, organisé autour de trois marchés stratégiques – Food & Beverage, Nutrition & Health et Personal Care -, produit et commercialise des ingrédients naturels pour les industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Naturex, dont le siège social est basé à Avignon, emploie plus de 1.450 personnes et dispose de huit bureaux de sourcing à travers le monde et de seize usines performantes en Europe, au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie et en Inde. Elle bénéficie en outre d'une présence mondiale à travers un réseau commercial dédié dans plus de vingt pays.

Sa croissance se répartit tant géographiquement (en Europe ainsi qu'aux Amériques et en Asie/Océanie) qu'en catégories de

marché (alimentation/boissons, soins de la personne, nutriment et santé, extraction à façon).

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur l'exercice 2013 s'élève à € 321 millions, en croissance de 7,0%. En voici la répartition :

<b>Répartition géographique</b>	
Europe / Afrique	47%
Amériques	41%
Asie / Océanie	12%

<b>Répartition par activité</b>	
Food & Beverage	57%
Nutrition & Health	35%
Personal Care	2%
Travail à façon et divers	6%

La marge brute s'élève à € 196 millions, en hausse de 11,6% comparée à 2012, supérieure à la croissance de l'activité, traduisant un meilleur product mix vers des produits et solutions différenciés à forte valeur ajoutée. Le taux de marge brute s'améliore pour atteindre 61,1% du chiffre d'affaires.

L'EBITDA s'élève à € 53 millions contre € 51 millions en 2012 (+ 3,8%) avec une marge sur EBITDA à 16,5% du chiffre d'affaires, légèrement inférieure à celle de 2012.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de € 34 millions contre € 38 millions l'an dernier.

Le résultat net (part du groupe Naturex) s'élève à € 17 millions contre € 23 millions en 2012.

Au niveau du groupe Finasucre, le résultat de Naturex est mis en équivalence et contribue à hauteur de € 3,6 millions au résultat consolidé.

## IV. PARTICIPATIONS DANS LE SECTEUR IMMOBILIER

### Devolder SA (Belgique) - filiale consolidée

L'immeuble a connu une légère baisse du taux d'occupation ainsi que du taux de loyers.

Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de € 63.767 et un bénéfice à affecter de € 57.020.

#### DESCRIPTIF

**Un immeuble de rapport rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant :**

- **2 rez-de-chaussée commerciaux**
- **5 appartements meublés**

### JV Kin SA (Luxembourg) - filiale non consolidée

Cette filiale, détenue en association à 50/50 avec Unibra, a clôturé son exercice avec une perte nette de € 153.038. Sa filiale immobilière Congo Fer sprl a été scindée en trois filiales distinctes qui répondent aux nouvelles normes comptables OHADA : Ebeya sarl, Ebale Résidence sarl et La Raquette sarl. Ces dernières, ainsi que Socagrim sprl, établies à Kinshasa, connaissent de bons taux d'occupation et ont clôturé l'exercice 2013 avec de légères pertes.

#### DESCRIPTIF

- **Le terrain de Socagrim avec un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière**
- **Un terrain en construction d'un immeuble de haut standing en bordure du fleuve**
- **Une villa de rapport de haut standing au bord du fleuve**
- **Un immeuble de rapport mixte (bureaux et appartements) dans le centre des affaires**

### SC (société civile) et SCA (société civile anonyme) des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique) - participations non consolidées

Ayant pris part à la dernière augmentation de capital, Finasucre détient maintenant 17,31% de la SC, laquelle détient 75% de la SCA aux côtés de Finasucre (25%). La SCA possède et exploite le vaste

ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation (initié en 2010) pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

La SC clôture l'exercice au 31 décembre 2013 par une perte de € 0,1 million (comparé à un bénéfice de € 0,2 million en 2012).

La SCA clôture l'exercice au 31 décembre 2013 avec un bénéfice de € 0,6 million (comparé à un bénéfice de € 0,2 million en 2012).

#### DESCRIPTIF

**Construite en 1845, la Galerie est classée et est idéalement située au cœur de Bruxelles**

**Superficie locative : env. 40.000 m<sup>2</sup> de magasins, bureaux, appartements et espaces culturels**

**Chiffres-clés de la SCA ('000€)**

	31/12/13	31/12/12
Revenus locatifs	3.806	3.657
EBITDA	2.037	1.869

#### **Aedifica (Sicafi en immobilier résidentiel) (Belgique) - participation non consolidée**

Notre participation est de 5,35% dans cette sicafi cotée en bourse de Bruxelles. Elle développe son portefeuille immobilier en Belgique et en Allemagne depuis cette année seulement (€ 74 millions investis durant l'exercice), en respectant un ratio strict d'endettement à

moyen et long terme. La durée moyenne résiduelle des baux en cours est de 18 ans. Aedifica a clôturé l'exercice au 30 juin 2013 avec un bénéfice de € 17 millions avant IAS 39 et 40 (€ 15,3 millions en 2012) et de € 27,7 millions après (€ 15,3 millions en 2012).

#### DESCRIPTIF

**Composition du portefeuille immobilier : 543 appartements résidentiels - 295 appartements meublés - 40 sites de maisons de repos et 6 hôtels comprenant 457 chambres. Au total 293.000m<sup>2</sup> bâtis**

**Chiffres-clés ('000€)**

	30/06/13	30/06/12
Revenus locatifs	36.230	34.340
Résultat net (part du groupe)	27.671	15.338
Juste valeur des immeubles	643.000	593.000

#### **Compagnie Het Zoute (Belgique) – participation non consolidée**

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de seize fermettes d'habitation qui sont louées, et encore de terrains. Au total 316 ha. La Compagnie s'est aussi investie à Hardelot (France) et plus récemment à Cadzand (Pays-Bas), une petite station balnéaire située aux portes de Knokke.



Finasucre détient 3,33% de la compagnie Het Zoute SA. Celle-ci a clôturé l'exercice avec un bénéfice de € 4,6 millions (comparé à un bénéfice de 6,2 millions en 2012).

#### DESCRIPTIF

##### Chiffres-clés ('000€)

	31/12/13	31/12/12
Revenus	21.382	28.094
Résultat net (part du groupe)	4.631	6.253

## V. AUTRES PARTICIPATIONS

### BeCapital Private Equity (Sicar) (Luxembourg)

La participation de Finasucre dans cette société luxembourgeoise à capital variable est de 6,74%. Elle est spécialisée dans des entreprises développant des technologies et produits écologiquement responsables.

Ses projets se développent plus difficilement qu'escompté. BeCapital va être mis en liquidation et nous devrions retrouver notre investissement initial.

Notons néanmoins la vente dans d'excellentes conditions de Goëmar, qui a permis une reprise de la réduction de valeur effectuée précédemment sur BeCapital.

#### DESCRIPTIF

##### Investissements actuels :

- Northern Power Systems (US) : turbines pour éoliennes
- Helveta Ltd (UK) : plateforme de traçabilité pour produits tropicaux
- Goëmar (F) : extraction de molécules actives dans les algues (vendu en 2014)
- Pavatex (CH) : production d'isolants en fibre de bois pour la construction
- Verdesis [B] : production de biogaz

### The Green Drinks Cy (Holdings) Ltd (Royaume-Uni)

Le développement et la commercialisation des machines de distribution de boissons froides, dont la particularité est de réaliser le mélange des concentrés au point de distribution avec de l'eau du réseau filtrée et au moment de l'achat par le consommateur, n'a pas connu le succès escompté, et les négociations pour une augmentation de capital par un fonds de venture capital n'ont pas abouti. La société est actuellement en liquidation et une provision a été constituée pour réduire totalement la valeur de nos obligations convertibles.

## SITUATION FINANCIÈRE

### COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2014

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les évènements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en dollars australiens (AUD) et traduites en Euro dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

L'AUD s'est significativement déprécié par rapport par rapport à l'Euro et par rapport à l'USD, monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux Etats-Unis résultent de la traduction en Euro de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

### BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales consolidées, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux Etats-Unis, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les

Taux des devises	au		moyen 12 mois		Taux des devises	au		moyen 12 mois	
	31-03-2014	31-03-2013	1-04-2013	1-04-2012		31-03-2014	31-03-2013	1-04-2013	1-04-2012
			31-03-2014	31-03-2013				31-03-2014	31-03-2013
1 AUD = EUR	0,6693	0,8125	0,6965	0,8014	1 AUD = USD	0,9228	1,0404	0,9303	1,0315
	- 17,6%		- 13,1%			- 11,3%		- 9,8%	

chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis huit ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent de la forte dépréciation de - 17,6% (après + 4,3% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'Euro, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en Euro au cours de clôture, produit la quasi totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion diminue de € 44,8 millions par rapport à l'an dernier (€ 7,9 millions en 2014 contre € 52,8 millions en 2013).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

*Ecart de consolidation (- € 5 millions)* : la réduction de cette rubrique correspond principalement à l'amortissement annuel (20%) des

goodwill provenant des rachats d'actions propres antérieurs réalisés par Iscal.

*Immobilisations corporelles (- € 42,5 millions)* : l'essentiel de cette diminution provient de la dévaluation de l'AUD par rapport à l'Euro.

*Immobilisations financières (+ € 9,2 millions)* : cet accroissement provient :

(i) de l'augmentation des entreprises mises en équivalence (+ € 99,2 millions) suite à, pour la première fois cette année, la mise en équivalence de Naturex et l'intégration globale de S.G.D. dont les écarts de 1<sup>ère</sup> consolidation (S.G.D.) et de 1<sup>ère</sup> mise en équivalence (Naturex) ont été totalement affectés à la participation dans Naturex. (ii) de la diminution des participations dans les autres entreprises (- € 90 millions) expliquée par (a) l'annulation de la participation dans S.G.D. suite à son entrée dans le périmètre de consolidation, (b) le renforcement du groupe dans les Galeries Royales Saint-Hubert (augmentation de capital), (c) la prise d'une participation dans la Compagnie Het Zoute et (d) la reprise de réduction de valeur sur BeCapital.

*Stocks et commandes en cours d'exécution (- € 11,2 millions)* : la diminution est essentiellement attribuée à Bundaberg (- € 8,8 millions) où l'on note une diminution des travaux en cours de

Bundaberg Walkers ; les stocks dans le groupe Galactic ont, eux-aussi, quelque peu diminué.

*Créances à un an au plus (- € 22,2 millions)* : les créances commerciales dans l'ensemble du groupe sont en rapport avec les niveaux de vente. Les délais de paiement des clients sont relativement stables.

*Placements de trésorerie et valeurs disponibles (- € 12 millions)* : d'une part, la diminution de la trésorerie de Finasucre (- € 2,5 millions) pour financer l'acquisition d'immobilisations financières de participations et, d'autre part, l'utilisation de la trésorerie de Galactic pour augmenter le capital de Futerro et réduire son endettement bancaire (- € 7,8 millions), expliquent en grande partie cette diminution nette de la trésorerie du groupe.

*Plus-values de réévaluation (- € 11,5 millions)* : cet écart négatif est exclusivement expliqué par la dévaluation du dollar australien décrite ci-avant.

*Réserves (+ € 24,4 millions)* : la majeure partie de cet accroissement provient de l'augmentation des réserves (part du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées.

*Ecart de conversion (- € 44,8 millions)* : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.

*Provisions pour risques et charges et impôts différés (- € 7,2 millions)* : cet écart est principalement lié à l'utilisation des provisions relatives aux inondations ayant eu lieu l'année passée en Australie.

*Dettes à plus d'un an (+ € 17,5 millions)* : l'évolution résulte du refinancement bancaire long terme de Bundaberg qui était fait l'an dernier par la maison-mère.

*Dettes à un an au plus (- € 60,5 millions)* : les dettes financières diminuent globalement de € 34,4 millions, surtout chez Iscal Sugar qui a remboursé une partie importante de la dette octroyée l'an dernier pour financer l'acquisition de sa participation dans S.G.D. (Naturex). Les dettes commerciales diminuent de € 13,9 millions (- € 4 millions chez Iscal Sugar en dettes betteraves et - € 8 millions chez Bundaberg en dettes cannes). Les acomptes reçus sur commandes enregistrées chez Bundaberg Walkers diminuent de € 10 millions.

*Comptes de régularisation au passif (- € 3,4 millions)* : c'est dans cette rubrique que les revenus anticipés des licences Futerro sont comptabilisés. Ceux-ci sont reconnus sur huit années et diminuent proportionnellement chaque année.

## RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

La dépréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'Euro (- 13,1%) a une influence significative sur les écarts constatés du compte de résultats. Les niveaux d'activités des entreprises consolidées expliquent en partie aussi les écarts constatés.

en '000 €	2013/2014	2012/2013
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>437.915</b>	<b>488.417</b>
<b>Cash flow d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>67.569</b>	<b>73.358</b>
Amortissements ordinaires	(16.547)	(16.624)
<b>Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)</b>	<b>51.023</b>	<b>56.734</b>
Résultats financiers courants	(204)	450
Amortissement des goodwill de consolidation	(4.702)	(6.967)
Résultats financiers non courants	(153)	12.390
<b>Résultats avant éléments exceptionnels</b>	<b>45.964</b>	<b>62.607</b>
Résultats exceptionnels	5.955	4.420
Impôts	(19.559)	(17.723)
<b>Résultat net</b>	<b>32.361</b>	<b>49.304</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	3.596	-
<b>Résultat net des entreprises consolidées</b>	<b>35.957</b>	<b>49.304</b>

*Ventes et prestations (- € 55,8 millions)* : cette diminution s'explique principalement par

- chez Iscal (- € 21 millions) : une diminution du niveau moyen des prix de vente du marché et du volume vendu
- chez Bundaberg (- € 32,3 millions) : les conditions de marché difficiles et la diminution du prix moyen à la tonne
- chez Galactic (- € 3,5 millions) : la diminution du volume des ventes
- chez Finasucre (+ € 1,1 million) : les ventes destinées à la Compagnie Sucrière qui sont en augmentation

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements) dans les filiales consolidées est en diminution de € 50 millions et reste en rapport avec leur niveau d'activités. Le coût des approvisionnements est en diminution de € 28,2 millions (diminution généralisée du prix moyen du sucre), les services et bien divers diminuent de € 6,8 millions (travail à façon et taux de change) et le coût du personnel a aussi diminué de € 6,1 millions.

Bundaberg avait constitué en 2013 une provision pour risques et charges pour faire face à des remises en état des installations endommagées par les inondations.

*Cash flow d'exploitation (EBITDA) (- € 5,8 millions)* : les EBITDA d'Iscal Sugar et de Galactic baissent respectivement de - € 7 millions et - € 2 millions, tandis que ceux de Bundaberg et de Finasucre (activité commerciale) sont en augmentation respectivement de € 2,9 millions et de € 0,2 million.

*Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT) (- € 5,7 millions)* : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA car les amortissements ordinaires ont peu varié.

*Résultats financiers courants (- € 13,2 millions)* : l'écart s'explique par la diminution des produits financiers liés aux instruments dérivés australiens de - € 12,6 millions.

*Amortissement des goodwill de consolidation (- € 2,3 millions)* : les goodwill relatifs aux années 2008 et 2009 ont été totalement amortis en 2013.

*Résultats exceptionnels (+ € 1,5 million)* : la diminution des produits exceptionnels est compensée par une diminution légèrement plus importante des charges exceptionnelles. C'est le profit réalisé sur la vente des actions STL de Bundaberg et la reprise de réduction de valeur sur BeCapital qui expliquent les produits exceptionnels.

*Impôts (+ € 1,8 million)* : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. L'impôt total est en revanche supérieur à cause d'impôts différés chez Bundaberg, augmentant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidé du groupe.

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE FINASUCRE SA AU 31 MARS 2014

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre SA qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

### BILAN

#### Actifs immobilisés

*Immobilisations financières (+ 11,5 millions)* : cet accroissement global provient (i) des actions nouvelles acquises par Finasucre dans S.G.D., Naturex, la SC Galeries Royales Saint-Hubert (augmentation de capital), la SCA Galeries Royales Saint-Hubert (augmentation de capital) et la Compagnie Het Zoute et (ii) de la reprise de réduction de valeur sur BeCapital.

#### Actifs circulants

*Créance à plus d'un an* : il s'agit de la créance sur l'Etat congolais détenue depuis 1980 (suite aux accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière).

*Créances à un an au plus* : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et d'assistance au management. Les autres

créances sont le montant de notre avance à court terme renouvelable faite à Iscal Sugar. L'avance faite en 2013 à Bundaberg Sugar a été totalement remboursée.

*Placement de trésorerie et Valeurs disponibles (- € 2,5 millions)* : essentiellement le financement de la croissance des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et au payroll.

*Comptes de régularisation (-€ 0,2 million)* : composé surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

#### Capitaux propres

*Capital - Plus-values de réévaluation – Réserves* : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves disponibles qui augmentent de € 6 millions selon transfert et affectation du résultat et les réserves immunisées qui diminuent de € 0,7 million (transfert aux réserves disponibles).

*Bénéfice (Perte) reporté(e)* : selon affectation du résultat.

#### Provisions pour risques et charges

Relatives à la créance sur l'Etat congolais.

## Dettes

*Dettes à un an au plus (+ € 0,2 million)* : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée.

## RESULTATS

*Ventes et prestations (€ 6,1 millions)* : ce sont les facturations de l'activité commerciale et de l'assistance au management qui font apparaître l'écart important par rapport à l'exercice précédent.

Hormis l'assistance au management qui se poursuit à son niveau habituel, l'activité commerciale est en net progrès compte tenu des restrictions de dépenses que la Compagnie Sucrière avait connues en 2013, consécutives à sa mauvaise campagne en 2012. De plus, notons qu'une partie du chiffre d'affaire de 2013 était encore attribué à Groupe Sucrier (encore actif 6 mois en 2013).

*Coûts des ventes et des prestations (€ 5,8 millions)* : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées ; de même pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité. Les rémunérations, charges sociales et pensions augmentent avec la reprise du personnel de Groupe Sucrier (encore actif 6 mois en 2013), aux mêmes conditions en application de la CCT 39bis.

*Bénéfice d'exploitation (€ 0,4 million)* : c'est la hausse du volume de l'activité commerciale, particulièrement bas en 2013, qui est à l'origine de ce gain.

*Produits financiers (€ 13,6 millions)* : il s'agit de € 11,7 millions de dividende Iscal Sugar. Cette année, Finasucre n'a reçu aucun dividende de Galactic et de Compagnie Sucrière.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs aux autres immobilisations financières et les plus-values réalisées sur actions/obligations en portefeuille de placement.





*Charges financières (€ 0,4 million)* : elles diminuent (- € 0,5 million) car l'exercice précédent avait enregistré d'importantes pertes de change, des moins-values réalisées sur obligations en portefeuille de placement et des intérêts sur compte courant Groupe Sucrier et straight loan.

*Produits exceptionnels (€ 2 millions)* : il s'agit de la reprise de réduction de valeur sur BeCapital. Ces produits diminuent fortement (- € 48 millions) car l'exercice précédent avait enregistré la plus-value de fusion résultant de l'absorption de Groupe Sucrier.

*Charges exceptionnelles* : forte diminution (- € 3 millions) car aucune réduction de valeur n'a été actée sur cet exercice.

*Impôts sur le résultat (€ 0,2 million)* : Finasucre a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.) et utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale. C'est la raison pour laquelle l'impôt estimé est peu élevé en rapport avec le résultat avant impôts. Notons l'introduction de la Fairness Tax, nouvelle taxe applicable depuis 2014.

### Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre a eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS, ÉLECTIONS STATUTAIRES

### Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 15.371.910 auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 19.034.652 pour former un bénéfice répartisable de € 34.406.562 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 9.600.000
Affectation aux autres réserves	€ 5.295.000
Résultat reporté à nouveau	€ 19.511.562

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25%, sera de € 90,00, équivalent à celui de l'année précédente.

Il sera payable à partir du 1<sup>er</sup> août 2014.

### Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2014.

Le mandat d'administrateur de Madame Claude Lippens vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale. Elle a atteint la limite

d'âge fixée par le Conseil d'Administration et elle ne se représente donc pas à vos suffrages. Le Conseil la remercie pour son assiduité à ses délibérations durant l'exercice de ses 27 ans de mandat d'administrateur.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Lippens vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale. Il se représente à vos suffrages pour un mandat d'administrateur de 5 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2019.

En conformité avec l'article 13 des statuts fixant le nombre d'administrateurs à cinq au moins pour une durée n'excédant pas six années, nous vous proposons de nommer aux fonctions d'administrateur :

- Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens pour un mandat de 5 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2019 ;
- Mesdames Jessica Lippens et Natasha Lippens, ainsi que Messieurs Guillaume Coppée, Paul-Evence Coppée, Augustin Lippens et Jérôme Lippens pour un mandat de 3 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2017.

## **SUPPRESSION DES ACTIONS DÉMATÉRIALISÉES**

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le jeudi

31 juillet 2014 à 15h30 au siège social en vue de modifier l'article 9 des statuts pour supprimer la référence à l'existence d'actions dématérialisées. Les actions seront désormais toutes nominatives.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **Risques et incertitudes**

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Quoique la restructuration du secteur sucrier européen ait produit des effets sur l'équilibre du bilan annuel sucrier, les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre qui échoit en 2017/2018
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et Euro/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts

- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...)
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays

### **Environnement, personnel, clients**

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Récemment confronté à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

### **Autres informations**

Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société

- La société ne détient aucune succursale
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe
- Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

**Le Conseil d'Administration**  
**18 juin 2014**



Galeries Royales Saint-Hubert

# ANNEXES

A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2014	36
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	36
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	45
Rapport du Commissaire	54
B. Comptes annuels de Finasucre SA au 31 mars 2014	56
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	56
Rapport du Commissaire	72

## Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2014

		en '000 €	
		31-03-2014	31-03-2013
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>478.056</b>	<b>518.454</b>
<b>I.</b>	<b>Frais d'établissement</b>	-	-
<b>II.</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2.795</b>	<b>5.133</b>
<b>III.</b>	<b>Ecarts de consolidation (positifs)</b>	<b>4.350</b>	<b>9.052</b>
<b>IV.</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>321.478</b>	<b>363.970</b>
	A.Terrains et constructions	195.634	236.902
	B.Installations, machines, outillage	102.395	109.041
	C.Mobilier et matériel roulant	2.093	2.183
	D.Location-financement et droits similaires	917	1.178
	E.Autres immobilisations corporelles	284	306
	F.Immobilisations en cours et acomptes versés	20.154	14.358
<b>V.</b>	<b>Immobilisations financières</b>	<b>149.434</b>	<b>140.300</b>
	A.Entreprises mises en équivalence		
	1.Participations	99.156	
	B.Autres immobilisations financières		
	1.Participations, actions et parts	50.200	140.103
	2.Créances et cautionnements en numéraires	78	197
<b>Actifs circulants</b>		<b>186.559</b>	<b>232.548</b>
<b>VI.</b>	<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>2.011</b>	<b>1.442</b>
	B.Autres créances	1.441	1.442
	C.Impôts différés	570	-
<b>VII.</b>	<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		
	A.Stocks	106.958	108.308
	1.Approvisionnements	32.815	34.301
	2.En-cours de fabrication	61.130	55.559
	3.Produits finis	12.690	18.226
	4.Marchandises	322	222
	6.Acomptes versés		
	B.Commandes en cours d'exécution	1.565	11.454
<b>VIII.</b>	<b>Créances à un an au plus</b>	<b>67.001</b>	<b>89.762</b>
	A.Créances commerciales	59.614	77.618
	B.Autres créances	7.387	12.144
<b>IX.</b>	<b>Placements de trésorerie</b>	<b>1.439</b>	<b>6.005</b>
	B.Autres placements	1.439	6.005
<b>X.</b>	<b>Valeurs disponibles</b>	<b>6.798</b>	<b>14.220</b>
<b>XI.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>786</b>	<b>1.356</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>664.615</b>	<b>751.002</b>

## Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2014

		en '000 €	
		31-03-2014	31-03-2013
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>		<b>468.298</b>	<b>500.949</b>
<b>I. Capital</b>		<b>1.786</b>	<b>1.786</b>
	A.Capital souscrit	1.786	1.786
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>		<b>50.342</b>	<b>61.825</b>
<b>IV. Réserves consolidées</b>		<b>407.000</b>	<b>382.594</b>
<b>V. Ecarts de consolidation (négatifs)</b>		<b>34</b>	<b>34</b>
<b>VI. Ecarts de conversion</b>		<b>7.954</b>	<b>52.796</b>
<b>VII. Subsidés en capital</b>		<b>1.183</b>	<b>1.916</b>
<b>VIII. Intérêts de tiers</b>		<b>22.242</b>	<b>22.421</b>
<b>Provisions, impôts différés et latences fiscales</b>		<b>27.127</b>	<b>34.356</b>
<b>IX.</b>	A. Provisions pour risques et charges	10.464	15.168
	1.Pensions et obligations similaires	1.585	1.969
	3.Gros entretiens et réparations	1.273	992
	4.Autres risques et charges	7.606	12.207
	B. Impôts différés et latences fiscales	16.663	19.187
<b>Dettes</b>		<b>146.947</b>	<b>193.276</b>
<b>X.</b>	<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>28.897</b>	<b>11.412</b>
	A.Dettes financières		
	3.Dettes de location-financement et assimilées	3	420
	4.Etablissements de crédit	24.197	6.203
	5.Autres emprunts	991	1.083
	D.Autres dettes	3.707	3.707
<b>XI.</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>100.410</b>	<b>160.859</b>
	A.Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	3.195	4.191
	B.Dettes financières		
	1.Etablissements de crédit	26.500	50.482
	2.Autres emprunts	4.227	13.612
	C.Dettes commerciales		
	1.Fournisseurs	46.302	60.223
	D.Acomptes reçus sur commandes	859	9.975
	E.Dettes fiscales, salariales et sociales		
	1.Impôts	1.341	3.527
	2.Rémunérations et charges sociales	6.688	7.315
	F.Autres dettes	11.297	11.534
<b>XII.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>17.641</b>	<b>21.005</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>664.615</b>	<b>751.002</b>

## Compte de résultats consolidé au 31 mars 2014

		en '000 €		
		31-03-2014		31-03-2013
<b>I.</b>	<b>Ventes et prestations</b>		<b>444.252</b>	<b>500.041</b>
	A.Chiffre d'affaires	437.915		488.417
	B.Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(5.010)		1.098
	C.Production immobilisée	931		830
	D.Autres produits d'exploitation	10.416		9.697
<b>II.</b>	<b>Coût des ventes et prestations</b>		<b>(393.229)</b>	<b>(443.308)</b>
	A.Approvisionnements et marchandises			
	1.Achats	242.298		295.773
	2.Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(3.163)		(28.405)
	B.Services et biens divers	73.322		80.172
	C.Rémunérations, charges sociales et pensions	57.053		63.175
	D.Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	16.547		16.624
	E.Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	128		50
	F.Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(3.081)		3.811
	G.Autres charges d'exploitation	10.125		12.108
	H.Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration			
<b>III.</b>	<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>		<b>51.023</b>	<b>56.734</b>
<b>IV.</b>	<b>Produits financiers</b>		<b>4.148</b>	<b>16.794</b>
	A.Produits des immobilisations financières	901		1.557
	B.Produits des actifs circulants	1.014		1.291
	C.Autres produits financiers	2.234		13.946
<b>V.</b>	<b>Charges financières</b>		<b>(9.207)</b>	<b>(10.920)</b>
	A.Charges des dettes	1.891		2.201
	B.Amortissements sur écarts de consolidation positifs	4.702		6.967
	C.Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]	227		197
	D.Autres charges financières	2.387		1.556
<b>VI.</b>	<b>Bénéfice (Perte) courant avant impôts</b>		<b>45.964</b>	<b>62.607</b>
<b>VII.</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		<b>7.303</b>	<b>10.313</b>
	A.Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.136		-
	B.Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	1.965		-
	D.Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	4.237		9.769
	F.Autres produits exceptionnels	(36)		544



<b>VIII. Charges exceptionnelles</b>		<b>(1.348)</b>		<b>(5.893)</b>
A. Amortissements et réduction de valeurs exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles	293		-	
B. Réductions de valeurs sur immobilisations financières	-		2.942	
D. Provisions pour risques et charges exceptionnelles [dotations, (utilisations)]	242		749	
E. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	809		2.199	
F. Autres charges exceptionnelles	5		3	
<b>IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>		<b>51.920</b>		<b>67.028</b>
<b>X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales</b>		<b>967</b>		<b>3.828</b>
<b>B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b>		<b>(3.841)</b>		<b>(378)</b>
<b>XI. Impôts sur le résultat</b>		<b>(16.685)</b>		<b>(21.173)</b>
A. Impôts	16.689		21.731	
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(4)		(557)	
<b>XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>		<b>32.361</b>		<b>49.304</b>
<b>XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence</b>		<b>3.596</b>		
<b>XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)</b>		<b>35.957</b>		<b>49.304</b>
A. Part des tiers	1.951		3.494	
B. Part du groupe	34.006		45.810	

## I. Etat des frais d'établissement

		en '000 €
		<b>Frais d'établissement</b>
<b>a)</b>	<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent</b>	
<b>b)</b>	<b>Mutations de l'exercice</b>	
-	Amortissements	
<b>c)</b>	<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	-

## II. Etat des immobilisations incorporelles

		en '000 €		
		<b>Frais de recherche et de développement</b>	<b>Concessions, brevets, licences, etc...</b>	<b>Goodwill</b>
<b>a)</b>	<b>Valeur d'acquisition</b>			
	Au terme de l'exercice précédent	4.309	2.810	-
	Mutations de l'exercice :			
-	Acquisitions y compris la production immobilisée	221	49	-
-	Cessions et désaffectations	-	-	-
-	Variation de périmètre	-	-	-
-	Ecart de conversion	-	(13)	-
-	Transferts d'une rubrique à une autre	(1.683)	-	-
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>2.847</b>	<b>2.846</b>	-

<b>c)</b>	<b>Amortissements et réductions de valeur</b>			
	Au terme de l'exercice précédent	(717)	(1.270)	-
	Mutations de l'exercice			
	- Actés	(510)	(413)	-
	- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
	- Variation de périmètre	-	-	-
	- Ecart de conversion	-	13	-
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>(1.227)</b>	<b>(1.670)</b>	<b>-</b>
<b>d)</b>	<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>1.619</b>	<b>1.176</b>	<b>-</b>

### III. Etat des immobilisations corporelles

		en '000 €		
		Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
<b>a)</b>	<b>Valeur d'acquisition</b>			
	Au terme de l'exercice précédent	173.900	252.139	11.099
	Mutations de l'exercice :			
	- Acquisitions y compris la production immobilisée	1.243	5.239	842
	- Cessions et désaffectations	(2.453)	(5.012)	(596)
	- Transferts d'une rubrique à une autre	34	15.407	2
	- Variation de périmètre	-	-	-
	- Ecart de conversion	(24.966)	(19.165)	(846)
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>147.757</b>	<b>248.607</b>	<b>10.501</b>
<b>b)</b>	<b>Plus-values de réévaluation</b>			
	Au terme de l'exercice précédent	85.694	8.386	-
	Mutations de l'exercice :			
	- Plus-values actées	-	-	-
	- Ecart de conversion	(14.702)	-	-
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>70.992</b>	<b>8.386</b>	<b>-</b>
<b>c)</b>	<b>Amortissement et réductions de valeurs</b>			
	Au terme de l'exercice précédent	(22.692)	(151.483)	(8.916)
	Mutations de l'exercice :			
	- Actés	(1.499)	(13.210)	(645)
	- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	11	4.329	521
	- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
	- Variation de périmètre	-	-	-
	- Ecart de conversion	1.065	5.766	632
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>(23.115)</b>	<b>(154.598)</b>	<b>(8.407)</b>
<b>d)</b>	<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>195.634</b>	<b>102.395</b>	<b>2.093</b>

	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
<b>a) Valeur d'acquisition</b>			
Au terme de l'exercice précédent	2.315	524	14.358
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	334	5	21.710
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	3	(13.763)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(68)	-	(2.150)
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>2.581</b>	<b>532</b>	<b>20.154</b>
<b>c) Amortissement et réductions de valeurs</b>			
Au terme de l'exercice précédent	(1.136)	(218)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(531)	(31)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	4	-	-
- Divers	-	-	-
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>(1.663)</b>	<b>(248)</b>	<b>-</b>
<b>d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>917</b>	<b>284</b>	<b>20.154</b>

## IV. Etat des immobilisations financières

		en '000 €	
	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises	
<b>1. Participations, actions et parts</b>			
<b>a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>			<b>148.261</b>
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions			11.753
- Transferts d'une rubrique à une autre			(93.400)
- Résultat de l'exercice	3.596		
- Variation de périmètre	95.560		
- Cessions et retraits			(9.044)
- Ecart de conversion			(1.177)
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>99.156</b>		<b>56.393</b>
<b>c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent</b>			<b>(8.158)</b>
Mutations de l'exercice :			
- Actées			-
- Reprises			1.965
- Ecart de conversion			-
- Transferts d'une rubrique à une autre			-
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>-</b>		<b>(6.193)</b>
<b>d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>99.156</b>		<b>50.200</b>

<b>2. Créances</b>			
	Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		2.232
	Mutations de l'exercice :		
-	Additions		49
-	Cessions et retraits		(168)
-	Réductions de valeur actées		-
-	Transférés d'une rubrique à une autre		-
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>			<b>2.112</b>
	Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		(2.035)

## V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres ( en '000 )	Résultats ( en '000 )	% d'intérêts
<b>Compagnie Sucrière SCARL</b>					
BP 10 • Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	31/12/13	CDF	38.207.098	(9.536.377)	60,00%
<b>Buderim Ginger Ltd</b>					
50 Pioneer Road • Yandina, Qld 4561 (Australie)	30/06/13	AUD	29.770	(4.601)	10,63%
<b>Bundysort Pty Ltd</b>					
Gin Gin Road • Bundaberg, Qld 4670 (Australie)	31/12/13	AUD	724	7	50,00%
<b>SCA Galeries Royales Saint-Hubert</b>					
5, Galerie du Roi • 1000 Bruxelles (Belgique)	31/12/13	EUR	29.702	100	37,99%
<b>SC Galeries Royales Saint-Hubert</b>					
5, Galerie du Roi • 1000 Bruxelles (Belgique)	31/12/13	EUR	26.864	(357)	17,32%
<b>Aedifica (Sicafi)</b>					
331 Avenue Louise • 1000 Bruxelles (Belgique)	30/06/13	EUR	382.159	17.004	5,36%
<b>Compagnie Het Zoute SA</b>					
Prins Filiplaan 53 • 8300 Knokke-Heist (Belgique)	31/12/13	EUR	69.017	4.631	3,33%
<b>JV Kin SA</b>					
50 Route d'Esch • 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	31/12/13	EUR	7.163	(153)	50,00%
<b>Socagrim SARL</b>					
Avenue Ebeya • Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/13	CDF	490.187	35.045	50,00%
<b>Ebeya SARL</b>					
Avenue Ebeya • Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/13	CDF	121.683	(123.350)	50,00%
<b>Ebale Résidence SARL</b>					
Avenue Ebeya • Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/13	CDF	(50.875)	(121.728)	50,00%
<b>La Raquette SARL</b>					
Avenue Ebeya • Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/13	CDF	41.775	(13.897)	50,00%
<b>Cores SARL</b>					
Avenue Ebeya • Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/13	CDF	18.887	(73.257)	50,00%

## VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €	
	<b>Réserves et résultats reportés</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	382.594
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	34.006
Affectation du résultat	(9.600)
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>407.000</b>

## VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €		
	<b>ECARTS DE CONSOLIDATION</b>	
	<b>Positifs</b>	<b>Négatifs</b>
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	9.052	(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	40.752	-
- amortissements	(4.702)	-
- transferts	(40.752)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	4.350	(34)

## VIII. Etat des dettes

en '000 €			
	<b>Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de</b>		
	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an et 5 ans au plus</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
<b>A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle</b>			
<b>Dettes financières</b>			
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	420	3	-
4. Etablissements de crédit	2.671	23.703	493
5. Autres emprunts	104	991	-
<b>Autres dettes</b>	-	<b>3.707</b>	-
<b>Total</b>	<b>3.195</b>	<b>28.404</b>	<b>493</b>

## IX. Résultats

		en '000 €	
		Exercice	Exercice précédent
<b>Chiffre d'affaires NET</b>		<b>437.915</b>	<b>488.416</b>
	Union Européenne	202.126	229.435
	Australie	157.650	206.983
	Autres pays	78.139	51.998
<b>Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>			
	Nombre total à la date de la clôture	998	960
<b>Frais de personnel et pensions</b>		<b>57.053</b>	<b>63.175</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>			
<b>1. Impôt sur les revenus de l'exercice</b>		<b>16.403</b>	<b>21.702</b>
	a. Impôts et précomptes dus ou versés	15.835	18.395
	b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	-	(230)
	c. Suppléments d'impôts estimés	568	3.537
	d. Impôt différé	-	-
<b>2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b>		<b>286</b>	<b>29</b>
	a. Impôts et précomptes dus ou versés	286	29
<b>3. Impôts différés et latences fiscales</b>			
	a. Latences actives	3.685	5.526
	Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
	Intérêts notionnels - déduction reportée	3.685	5.526
	b. Latences passives	1.162	1.411
	Impôts différés	1.162	1.411

## X. Droits et engagements hors bilan

		en '000 EUR	
		Exercice pour sûreté des dettes et engagements	
		de l'entreprise	de tiers
<b>A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres</b>			
	Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
	- montant de l'inscription	5.029	-
	- autres actifs gagés	-	-
<b>A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :</b>			
	- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
	- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
<b>D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.</b>			

## XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation

		en '000 €	
		Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
<b>1. Immobilisations financières:</b>			
-	participations	14.606	35.146
<b>2. Dettes :</b>			
-	à un an au plus	424	-
<b>3. Créances :</b>			
-	à un an au plus	1.151	-

## XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires

		en '000 €
		Exercice
A.	Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	609
B.	Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C.	Emoluments du (des) commissaire(s)	212
D.	Missions de conseils accomplies par des personnes liées au(x) commissaire(s)	11

## Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

### I. REGLES DE CONSOLIDATION

#### Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise

en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

#### En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques, et notre filiale, la Compagnie Sucrière SCARL, implantée dans ce pays, a été exclue du périmètre de consolidation.
- JV Kin SA (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo pour les mêmes raisons

que celles évoquées ci-dessus (Ebeya SARL, Ebale Résidence SARL, La Raquette SARL, Socagrim SPRL et Cores SARL). Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.

- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie), mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

## Méthodes utilisées pour la consolidation

### • Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

Durant l'exercice sous revue, la participation du groupe de 99% dans S.G.D. rentre pour la première fois dans le périmètre de consolidation et est, dès lors, traitée selon cette méthode.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint ; la participation dans Futerro en Belgique répond à ces critères. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

### • Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

Durant l'exercice sous revue, la participation de 21% dans Naturex, que détient notre filiale S.G.D., rentre pour la première fois dans le périmètre de consolidation et est, dès lors, traitée selon cette méthode.

### • Différences de consolidation

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des



actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique «Ecart de consolidation positifs » ou « Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

#### • **Ecart de conversion**

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours de change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

#### • **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis huit ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats ;

- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues ;
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes

consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Iscal Sugar BV présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

#### • **Annulation des opérations internes**

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

#### • **Période de référence**

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2014, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales, de Futerro et de Naturex qui clôturent le 31 décembre 2013. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.



## II. ETAT DES SOCIETES CONSOLIDEES

Selon la méthode de l'intégration globale sauf Futerro SA  
(intégration proportionnelle) et Naturex (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
<b>FINASUCRE SA</b>	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 - 1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	<b>Maison-mère</b>	
<b>FINASUCRE INVESTMENTS (AUSTRALIA) PTY LTD</b>	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
<b>BUNDABERG SUGAR GROUP LTD</b>	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
<b>BUNDABERG WALKERS ENGINEERING LTD</b>	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
<b>BUNDABERG SUGAR LTD</b>	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
<b>R&amp;J FARM PTY LTD</b>	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
<b>NORTHERN LAND HOLDINGS LTD</b>	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
<b>ISCAL SUGAR SA / NV</b>	Chaussée de la Sucrierie, 1 - 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,6%	87,6%
<b>ISCAL SUGAR BV</b>	Zuiveringweg, 14 - 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas	87,6%	100%
<b>DEVOLDER SA</b>	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 - 1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
<b>GALACTIC SA</b>	Place d'Escanaffles, 23 - 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%
<b>GALACTIC INCORPORATED</b>	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats-Unis	55%	100%
<b>FUTERRO SA</b>	Place d'Escanaffles, 23 - 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	27,5%	50%
<b>B&amp;G (CONSOLIDEE AVEC B&amp;G IMPORT-EXPORT ET B&amp;G JAPAN)</b>	Daqing road 73 - 233010 Bengbu - Chine	26,88%	60%
<b>S.G.D. SAS</b>	250, rue Pierre Bayle, BP 81218 - 84911 Avignon - France	99%	100%
<b>NATUREX SA</b>	250, rue Pierre Bayle, BP 81218 - 84911 Avignon - France	18,4%	21%

### III. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### ACTIF

##### 1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

##### 2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

##### 3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

##### 4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels : 20 ans
- Matériel d'exploitation : 10 ans
- Outillage : 3 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

##### 5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

## 6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

## 7. Stocks

### A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

### B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

### C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

### a) *Sucre cristallisé*

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse). Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

### b) *Sucre brut et égouts*

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) *Les mélasses, pulpes et autres sous-produits* sont valorisés au prix du marché.

d) *L'acide lactique et les produits en cours de fabrication* sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) *Les commandes et contrats en cours d'exécution* sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

### 8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

### 9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

## PASSIF

### 10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

### 11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

### 12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

### 13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

### 14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

## 15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

## 16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

## 17. Dérogations aux règles d'évaluation

a) La créance de €1,4 million (rubrique VI du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la

Compagnie Sucrière scarl, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

b) Suite aux fusions en 1989 entre Sogesucré SA, Suikerfabrieken van Vlaanderen NV et Fabrique de sucre de Frasnes-lez-Buissenal SA pour constituer le Groupe Sucrier SA, suite à l'acquisition de Devolder SA en 1989 et suite à la scission à effet le 1<sup>er</sup> septembre 1993 de Advanced Technics Company SA pour constituer Brussels Biotech SA, tous les amortissements n'ont pas été pratiqués suivant les pourcentages définis ci-avant. Les actifs immobilisés de ces sociétés qui subsistent encore, acquis avant ces dates de fusions ou scission, ont été amortis à des taux parfois différents de ceux mentionnés ci-avant.

c) Conformément aux dispositions fiscales, les actifs apportés à la société en 2003 par Groupe Sucrier SA à Iscal Sugar SA ou provenant des fusions en 2003 entre celle-ci, Sucrerie de Fontenoy SA et Suikerfabriek van Veurne NV. continuent de faire l'objet d'amortissements selon leurs règles d'évaluation d'origine.

## Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Finasucre SA sur les Comptes Consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2014

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés (les « Comptes Consolidés ») ainsi que les mentions complémentaires requises. Les Comptes Consolidés incluent le bilan consolidé au 31 mars 2014, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 mars 2014 ainsi que les notes explicatives.

### Attestation sans réserve des Comptes Consolidés

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de Finasucre (la « Société ») et de ses filiales (collectivement « le Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Ces Comptes Consolidés ont été établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Le total du bilan consolidé s'élève à € 664.615 milliers et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice part du Groupe de € 34.006 milliers.

### Responsabilité du Conseil d'Administration relative à l'établissement des Comptes Consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image sincère et fidèle. Cette

responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle et sincère et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les Comptes Consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le Groupe pour l'établissement et la présentation des Comptes Consolidés qui donnent une image



sincère et fidèle afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, y inclus des règles de consolidation, ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Conseil d'Administration et la présentation des Comptes Consolidés dans leur ensemble. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les Comptes Consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière du Groupe au 31 mars 2014 et de ses résultats consolidés conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### Mentions complémentaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier notre attestation sur les Comptes Consolidés:

- Le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les Comptes

Consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 19 juin 2014

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL

Commissaire  
représentée par

Eric Van Hoof  
Associé

## Bilan de Finasucre SA au 31 mars 2014

		en '000 €	
<b>ACTIF</b>		<b>31-03-2014</b>	<b>31-03-2013</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>286.352</b>	<b>274.809</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>104</b>	<b>98</b>
	Terrains et constructions	5	5
	Mobilier et matériel roulant	99	93
<b>Immobilisations financières</b>		<b>286.246</b>	<b>274.710</b>
	Entreprises liées		
	Participations	241.455	239.717
	Autres entreprises avec un lien de participation		
	Participations	16.654	13.224
	Créances	-	-
	Autres immobilisations financières		
	Actions et parts	28.137	21.769
<b>Actifs circulants</b>		<b>15.580</b>	<b>21.179</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		<b>1.398</b>	<b>1.398</b>
	Autres créances	1.398	1.398
<b>Créances à un an au plus</b>		<b>11.725</b>	<b>14.671</b>
	Créances commerciales	1.317	1.853
	Autres créances	10.408	12.819
<b>Placements de trésorerie</b>		<b>1.337</b>	<b>1.381</b>
	Autres placements	1.337	1.381
<b>Valeurs disponibles</b>		<b>975</b>	<b>3.427</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>145</b>	<b>302</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>301.932</b>	<b>295.988</b>

<b>PASSIF</b>		<b>31-03-2014</b>		<b>31-03-2013</b>	
<b>Capitaux propres</b>			<b>289.095</b>		<b>283.323</b>
<b>Capital</b>			<b>1.786</b>		<b>1.786</b>
	Capital souscrit	1.786		1.786	
<b>Plus-values de réévaluation</b>			<b>10</b>		<b>10</b>
<b>Réserves</b>			<b>267.788</b>		<b>262.493</b>
	Réserve légale	179		179	
	Réserves indisponibles				
	Autres	27		27	
	Réserves immunisées	11.582		12.287	
	Réserves disponibles	256.000		250.000	
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>			<b>19.512</b>		<b>19.035</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>			<b>1.398</b>		<b>1.398</b>
	Provisions pour risques et charges		1.398		1.398
	Autres risques et charges	1.398		1.398	
<b>Dettes</b>			<b>11.439</b>		<b>11.266</b>
<b>Dettes à un an au plus</b>					
	Dettes financières		-		-
	Etablissements de crédit	-		-	
	Dettes commerciales		741		592
	Fournisseurs	741		592	
	Dettes fiscales, salariales et sociales		188		161
	Impôts	38		18	
	Rémunérations et charges sociales	150		142	
	Autres dettes		10.509		10.513
	Comptes de régularisation				1
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>301.932</b>		<b>295.988</b>

## Compte de résultats de Finasucre SA au 31 mars 2014

		<b>31-03-2014</b>		<b>31-03-2013</b>	
			<b>6.181</b>		<b>1.795</b>
<b>Ventes et prestations</b>					
	Chiffre d'affaires	5.922		1.652	
	Autres produits d'exploitation	259		143	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>			<b>(5.777)</b>		<b>(2.358)</b>
	Approvisionnements et marchandises	3.884		1.019	
	Services et biens divers	1.003		831	

en '000 €

	Rémunérations, charges sociales et pensions	824		435	
	Amortissements et réductions de valeur sur immob. incorporelles et corporelles	34		14	
	Autres charges d'exploitation	32		59	
	<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>		<b>404</b>		<b>(563)</b>
	<b>Produits financiers</b>		<b>13.595</b>		<b>23.259</b>
	Produits des immobilisations financières	12.007		21.321	
	Produits des actifs circulants	1.173		1.675	
	Autres produits financiers	415		263	
	<b>Charges financières</b>		<b>(408)</b>		<b>(881)</b>
	Réduction de valeurs sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours, créances commerciales [dotations,(utilisations)]	147		56	
	Autres charges financières	261		825	
	<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b>		<b>13.591</b>		<b>21.815</b>
	<b>Produits exceptionnels</b>		<b>1.965</b>		<b>50.074</b>
	Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	1.965			
	Autres produits exceptionnels			50.074	
	<b>Charges exceptionnelles</b>				<b>(2.942)</b>
	Réductions de valeur sur immobilisations financières			(2.942)	
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>		<b>15.556</b>		<b>68.947</b>
	<b>Impôts sur le résultat</b>		<b>(184)</b>		<b>(66)</b>
	Impôts	(184)		(66)	
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>		<b>15.372</b>		<b>68.881</b>
	<b>Transfert aux réserves immunisées</b>				<b>(9.429)</b>
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>		<b>15.372</b>		<b>59.452</b>

## Affectations et prélèvements

	<b>Bénéfice à affecter</b>		<b>34.884</b>		<b>91.000</b>
	Bénéfice de l'exercice à affecter	15.372		59.452	
	Bénéfice reporté de l'exercice précédent	19.512		31.548	
	<b>Affectations aux capitaux propres</b>		<b>5.295</b>		<b>62.366</b>
	Aux autres réserves	5.295		62.366	
	<b>Résultat à reporter</b>		<b>19.512</b>		<b>19.035</b>
	Bénéfice à reporter	(19.512)		(19.035)	
	<b>Bénéfice à distribuer</b>		<b>9.600</b>		<b>9.600</b>
	Rémunération du capital	(9.600)		(9.600)	

# Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

## C 5.2 État des immobilisations incorporelles

		en '000 €
		<b>Concessions, brevets, licences, etc...</b>
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>		<b>2</b>
Mutations de l'exercice :		
	Acquisitions	2
	Cessions et retraits	-
	Transferts d'une rubrique à une autre	-
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>4</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>		
Au terme de l'exercice précédent		(1)
Mutations de l'exercice		
	Actés	(1)
	Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
	Acquis de tiers	-
	Divers	-
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>(1)</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>2</b>

## C 5.3 État des immobilisations corporelles

		en '000 €	
		Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>		<b>8</b>	<b>224</b>
Mutations de l'exercice :			
	Acquisitions	-	40
	Cessions et retraits	-	(36)
	Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>8</b>	<b>228</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>			
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>		<b>(3)</b>	<b>(132)</b>
Mutations de l'exercice			
	Actés	-	(33)
	Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	36
	Acquis de tiers	-	-
	Divers	-	-
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>(3)</b>	<b>(129)</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>5</b>	<b>99</b>

## C 5.4 État des immobilisations financières

				en '000 €		
		Entreprises liées Participations, Actions et parts	Entreprises avec lien de participation Participations, Actions et parts	Autres Entreprises Participations, Actions et parts		
<b>Participations, actions et parts</b>						
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>		<b>245.848</b>	<b>13.224</b>	<b>25.660</b>		
Mutations de l'exercice :						
Acquisitions		1.737	3.430	4.402		
Cessions et retraits		-	-	-		
Transferts d'une rubrique à une autre		-	-	-		
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>247.586</b>	<b>16.654</b>	<b>30.062</b>		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>						
Mutations de l'exercice :						
Annulées		-	-	-		
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>						
<b>(6.131)</b>		<b>(6.131)</b>	<b>-</b>	<b>(3.890)</b>		
Mutations de l'exercice :						
Actées		-	-	-		
Reprises		-	-	1.965		
Acquises de tiers		-	-	-		
Annulées à la suite de cessions et retraits		-	-	-		
Transférées d'une rubrique à une autre		-	-	-		
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>(6.131)</b>	<b>-</b>	<b>(1.925)</b>		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>241.455</b>	<b>16.654</b>	<b>28.137</b>		
<b>Créances</b>						
<b>Valeur comptable au terme de l'exercice précédent</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
Mutations de l'exercice :						
Additions		-	-	-		
Remboursements		-	-	-		
Réductions de valeur actées		-	-	-		
Réductions de valeur reprises		-	-	-		
Différence de change		-	-	-		
Autres		-	-	-		
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2.035)</b>		

## C 5.5.1 Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Devise	Capitaux propres ('000)	Résultat net ('000)
	Nombre	%	%				
<b>Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd</b> PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2014	AUD	260.757	-
<b>Isera &amp; Scaldis Sugar SA</b> Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2014	EUR	76.669	27.048
<b>Devolder SA</b> Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2014	EUR	1.088	(33)
<b>Galactic SA</b> Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408321795	274.145	55,00	-	31/03/2014	EUR	22.246	(1.567)
<b>S.G.D. SAS</b> 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	720.076	60,20	38,80	31/03/2014	EUR	59.114	170
<b>Naturex SA</b> 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	25.048	0,32	21,06	31/12/2013	EUR	204.473	(3.207)
<b>SC Galeries Royales Saint-Hubert</b> Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique N° Ent 0866675697	79.711	17,32	-	31/12/2013	EUR	26.864	(357)
<b>SCA Galeries Royales Saint-Hubert</b> Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique N° Ent 0452068302	70.565	25,00	75,00	31/12/2013	EUR	29.702	100

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Devise	Capitaux propres ('000)	Résultat net ('000)
	Nombre	%	%				
<b>JV KIN SA</b> Route d'Esch 50 1470 Luxembourg - Grand Duché du Luxembourg	3.650	50,00	-	31/12/2013	EUR	7.163	(153)
<b>Socagrim SPRL</b> NRC Kinshase Gombe 1556/M Kinshasa - République Démocratique du Congo	21	0,05	99,95	31/12/2013	CDF	490.187	35.045
<b>Cores SARL</b> Avenue Colonel Ebeya Kinshasa - République Démocratique du Congo	1	1,00	99,00	31/12/2013	CDF	18.887	(73.257)
<b>Compagnie Sucrière SCARL</b> BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	337.195	60,00	-	31/12/2013	CDF	38.207.098	(9.536.377)
<b>Kwilu Briques SARL</b> BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	660	66,00	34,00	-	CDF	-	-

## C 5.6 Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif

		en '000 EUR	
		Exercice	Exercice précédent
<b>Placements de trésorerie - autres placements</b>			
<b>Actions et parts</b>			<b>180</b>
	Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	180
<b>Titres à revenu fixe</b>		<b>1.337</b>	<b>1.201</b>
	Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	1.337	1.201
<b>Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit</b>			
	Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
	d'un mois au plus	-	-
	de plus d'un mois à un an au plus	-	-
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b>		-	-
<b>Comptes de régularisation</b>			
	Frais reportés sur l'exercice suivant	50	40
	Intérêts à recevoir	-	85
	Achats relatifs à l'exercice suivant	95	177



## C 5.7 État du capital et structure de l'actionnariat

		en '000 €	
		Exercice	Exercice précédent
<b>État du capital</b>			
<b>Capital social</b>			
	Capital souscrit au terme de l'exercice	-----	-----
	Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786

		Montants	Nombre d'actions
<b>Représentation du capital</b>			
Catégories d'actions			
	Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	80.000
	Actions nominatives	-----	52.028
	Actions dématérialisées	-----	27.972
<b>Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise</b>			
	SA Wulfsdonck Investment		44,37%
	Autres actionnaires nominatifs		31,70%
	Actions dématérialisées		23,93%
			<b>100,00%</b>

## C 5.9 État des dettes et comptes de régularisation du passif

		en '000 €
		Exercice
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>		
<b>Impôts</b>		
	Dettes fiscales échues	-
	Dettes fiscales non échues	21
	Dettes fiscales estimées	17
<b>Rémunérations et charges sociales</b>		
	Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	18
	Autres dettes salariales et sociales	132
<b>Comptes de régularisation</b>		
	Frais financiers à imputer	

## C 5.10 Résultat d'exploitation

		en '000 €	
		Exercice	Exercice précédent
<b>Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>			
	Nombre total à la date de clôture	11	9
	Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	9,6	8,8
	Nombre effectif d'heures prestées	15.479	14.159
<b>Frais de personnel</b>			
	Rémunérations et avantages sociaux directs	563	276
	Cotisations patronales d'assurances sociales	162	81
	Primes patronales pour assurances extralégales	60	31
	Autres frais de personnel	39	47
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
	Constitutions	-	-
	Utilisations et reprises	-	-
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
	Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	32	59
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
	Nombre total à la date de clôture	-	-
	Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	-	0,1
	Nombre d'heures effectivement prestées	-	211
	Frais pour l'entreprise	-	6

## C 5.11 Résultats financiers et exceptionnels

		en '000 €	
		Exercice	Exercice précédent
<b>Autres produits financiers</b>			
	Plus-values sur portefeuille obligataire	386	3
	Différences de change et écarts de conversion	17	7
	Plus-values sur portefeuille d'actions	-	251
	Escomptes obtenus	9	1
	Produits financiers divers	2	1
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
	Actées	147	56
<b>Autres charges financières</b>			
	Pertes de change	229	666
	Commissions bancaires	-	6
	Charges financières diverses	32	53
	Moins-values sur portefeuille obligataire	-	28
	Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
	Intérêts sur avance à terme fixe	-	72

## C 5.12 Impôts et taxes

		en '000 €
		Exercice
<b>Impôts sur le résultat</b>		
<b>Impôt sur le résultat de l'exercice</b>		184
	Impôts et précomptes dus ou versés	167
	Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	-
	Suppléments d'impôts estimés	17
<b>Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé</b>		
	Revenus définitivement taxés	11.407
	Déduction intérêts notionnels	1.883
	Plus-values immunisées sur actions	-
	Dépenses non admises	231
	Réductions de valeur sur immobilisations financières	
	Reprise de réduction de valeur sur participations	1.965
<b>Sources de latences fiscales</b>		
	Latences actives	3.685
	Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	3.685

<b>Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers</b>		Exercice	Exercice précédent
<b>Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte</b>			
	A l'entreprise (déductibles)	599	203
	Par l'entreprise	172	117
<b>Montants retenus à charge de tiers, au titre de</b>			
	Précompte professionnel	281	167
	Précompte mobilier	1.318	1.306

## C. 5.13 Droits et engagements hors bilan

		en '000 €
		Exercice
<b>Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel</b>		
	Les appointés de la société bénéficient d'un régime de pension extralégale.	
	Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.	

## C 5.14 Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

		en '000 €	
		Exercice	Exercice précédent
<b>Entreprises liées</b>			
	<b>Immobilisations financières</b>	<b>241.455</b>	<b>239.717</b>
	Participations	241.455	239.717
	<b>Créances</b>	<b>10.256</b>	<b>13.842</b>
	A plus d'un an	-	1.398
	A un an au plus	10.256	12.444
	<b>Dettes</b>	<b>424</b>	<b>428</b>
	A plus d'un an	424	428
	<b>Résultats financiers</b>	<b>12.260</b>	<b>22.114</b>
	Produit des immobilisations financières	12.007	21.321
	Produits des actifs circulants	253	793
<b>Entreprises avec lien de participation</b>			
	<b>Immobilisations financières</b>	<b>16.654</b>	<b>13.224</b>
	Participations	16.654	13.224
	Créances subordonnées	-	-
<b>Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché</b>		<b>Néant</b>	<b>Néant</b>

## C 5.15 Relations financières avec

		en '000 €
		Exercice
<b>Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes</b>		
	Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	313
<b>Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié</b>		
	Émoluments du commissaire	20
	Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
	Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés</i>		

## C 5.17.1 Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

## C 5.17.2 Relations financières du groupe dont l'entreprise est à la tête en Belgique avec le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié

		en '000 €
		Exercice
<i>Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés</i>		
	<b>Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête</b>	<b>104</b>
	<b>Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire</b>	
	Autres missions d'attestation	-
	Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
	<b>Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête</b>	<b>148</b>
	<b>Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié</b>	
	Mission de conseils fiscaux	-
	Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphes 6 du Code des sociétés</i>		

## C 6 Bilan social

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 220

### Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

		en '000 €		
		Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyens de travailleurs</b>				
	Temps plein	8,7	6,3	2,4
	Temps partiel	1,2		1,2
	Total en équivalents temps plein (ETP)	9,6	6,3	3,3
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
	Temps plein	14.092	10.118	3.974
	Temps partiel	1.387		1.387
	Total	15.479	10.118	5.361

<b>Frais de personnel</b>				
	Temps plein	766.887	569.490	197.397
	Temps partiel	57.144		57.144
	Total	824.031	569.490	254.541
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>		27.217	17.310	9.907
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>		<b>Total</b>	<b>1P. Hommes</b>	<b>2P. Femmes</b>
	Nombre moyen de travailleurs en ETP	214,0	6,0	208,0
	Nombre d'heures effectivement prestées	14.159	9.631	4.528
	Frais de personnel	434.528	296.269	138.259
	Montant des avantages accordés en sus du salaire	17.270	11.775	5.495

	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
<b>A la date de la clôture de l'exercice</b>			
<b>Nombre de travailleurs</b>	<b>9,0</b>	<b>2,0</b>	<b>10,3</b>
<b>Par type de contrat de travail</b>			
	9,0	2,0	10,3
<b>Par sexe et niveau d'études</b>			
	6,0		6,0
	2,0		2,0
	4,0		4,0
	3,0	2,0	4,3
	1,0		1,0
		2,0	1,3
	2,0		2,0
<b>Par catégorie professionnelle</b>			
	3,0		3,0
	4,0	2,0	5,3
	2,0		2,0

## Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP	
<b>ENTREES</b>				
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel</b>		<b>2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2,5</b>
<b>Par type de contrat de travail</b>				
	2,0	1,0	2,5	
<b>SORTIES</b>				
	1,0	0,0	1,0	

## C 7 Résumé des règles d'évaluation

### ACTIF

#### 1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

#### 2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

#### 3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

#### 4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

#### 5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

#### 6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

## 7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

## 8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

## 9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

## PASSIF

### 10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

### 11. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

### 12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.



### **13. Comptes de régularisation de passif**

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

### **14. Régime complémentaire de pension**

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

A cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

### **15. Dérogation aux règles d'évaluation**

La créance de € 1,4 million (rubrique 'Créances à plus d'un an' du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière scarl, signé en 1977. Elle est considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.



## Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Finasucre SA sur les Comptes Annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels statutaires (les « Comptes Annuels ») ainsi que les mentions complémentaires requises. Les Comptes Annuels incluent le bilan au 31 mars 2014, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2014 ainsi que les annexes.

### Attestation sans réserve des Comptes Annuels

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de Finasucre SA (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Ces Comptes Annuels ont été établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Le total du bilan s'élève à € 301.932.496 et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 15.371.910.

### Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des Comptes Annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image sincère et fidèle. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et sincère et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la Société pour l'établissement et la présentation des comptes annuels qui donnent une image sincère et fidèle afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le conseil d'administration, ainsi que la présentation des Comptes Annuels dans leur ensemble. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.



## FINASUCRE

Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
1160 Bruxelles – Belgique  
Tél. +32 (0)2 661 1911  
www.finasucre.com

# SOCIETES

## Iscale Sugar

Siège social : Usine de Fontenoy  
Chaussée de la Sucrierie 1  
7643 Fontenoy  
Belgique  
Tél. +32 (0)69 871 711

Unité de conditionnement et de  
stockage  
Route d'Hacquegnies 2  
7911 Frasnes-lez-Buissenal  
Belgique  
Tél. +32 (0)69 875 023  
www.iscalsugar.com

## Iscale Sugar Retail

Zuiveringweg 14  
8243 PZ Lelystad  
Pays-Bas  
Tél +31 320 254 344  
www.iscalsugar.nl

## Iscale Sugar Caramel

Parc Initialis  
Boulevard Initialis 5  
7000 Mons  
Belgique  
Tél. +32 (065) 394 940  
www.iscalsugar.com

## S.G.D. (Naturex)

250 rue Pierre Bayle BP 81218  
84911 Avignon  
France  
Tél. +33 (4) 90 23 96 89  
www.naturex.com

## Bundaberg Sugar

4 Gavin Street - Bundaberg  
Queensland 4670  
Australie  
Tél. +61 (0)7 4150 8500

155 Wharf Street – Brisbane  
Queensland 4000  
Australie  
Tél. +61 (0)7 3835 8400  
www.bundysugar.com.au

## Bundaberg Walkers Engineering

4 Gavin street - Bundaberg  
Queensland 4670  
Australie  
Tél. +61 (0)7 4150 8700  
www.bfel.com.au

## Compagnie Sucrière

BP 10 Kwilu-Ngongo (Bas-Congo)  
République Démocratique du Congo  
Contact en Belgique :  
Tél. +32 (0)2 661 1911

## JV Kin

50 route d'Esch  
1470 Luxembourg  
Grand Duché du Luxembourg  
Tél. +352 447 838

## Galactic

Allée de la Recherche 4  
1070 Bruxelles  
Belgique  
Tél. +32 (0)2 332 1400

Usines :  
Place d'Escanaffles 23  
7760 Escanaffles  
Belgique  
Tél. +32 (0)69 454 921  
www.lactic.com

West Silver Spring Drive 2700  
Milwaukee WI 53209  
Etats-Unis  
Tél. +1 414 462 1990  
www.lactic-us.com

## Futerro

rue du Renouveau 1  
7760 Escanaffles  
Belgique  
Tél. +32 (0)69 452 276  
www.futerro.com

## Anhui Cofco Biochemicals & Galactic Lactic Acid co.

1 Cofco Avenue. Bengbu 233010  
Anhui Province  
Chine  
Tel. +86 552 2081 288  
www.bglactic.com.cn

## Devolder

Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
1160 Bruxelles  
Belgique  
Tél. +32 (0)2 661 1913

## Opinion

A notre avis, les Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 mars 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

## Mentions complémentaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels et du respect des dispositions légales et réglementaires du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier notre attestation sur les Comptes Annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les Comptes Annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale des actionnaires est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 19 juin 2014

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl

Commissaire

représentée par

Eric Van Hoof

Associé

